



ANIMATION NATURA 2000 VALLÉES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ENTRE CHER ET NIÈVRE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022

Des actions réalisées avec le soutien de:

Octobre 2022



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

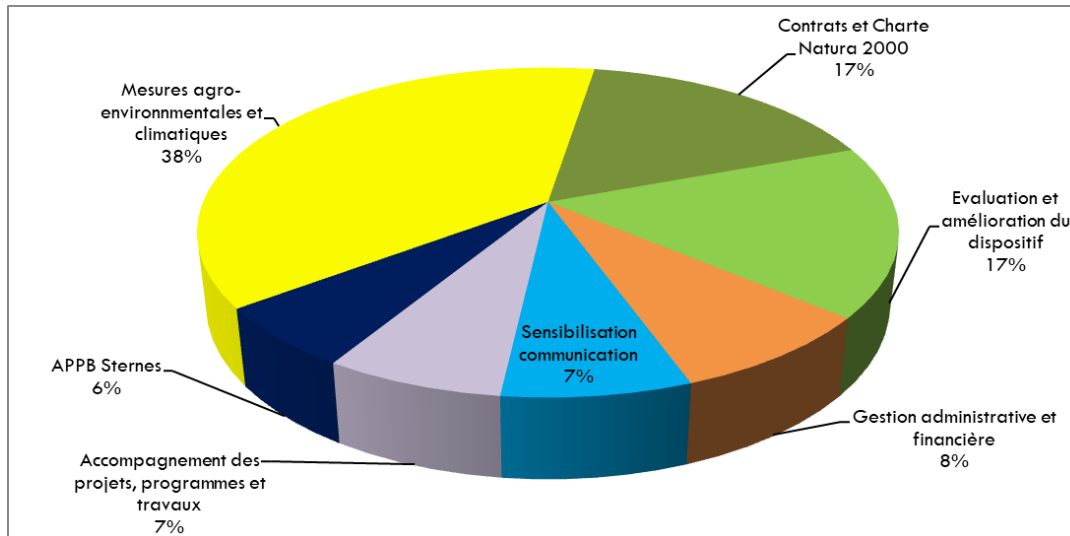
avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Tables des matières

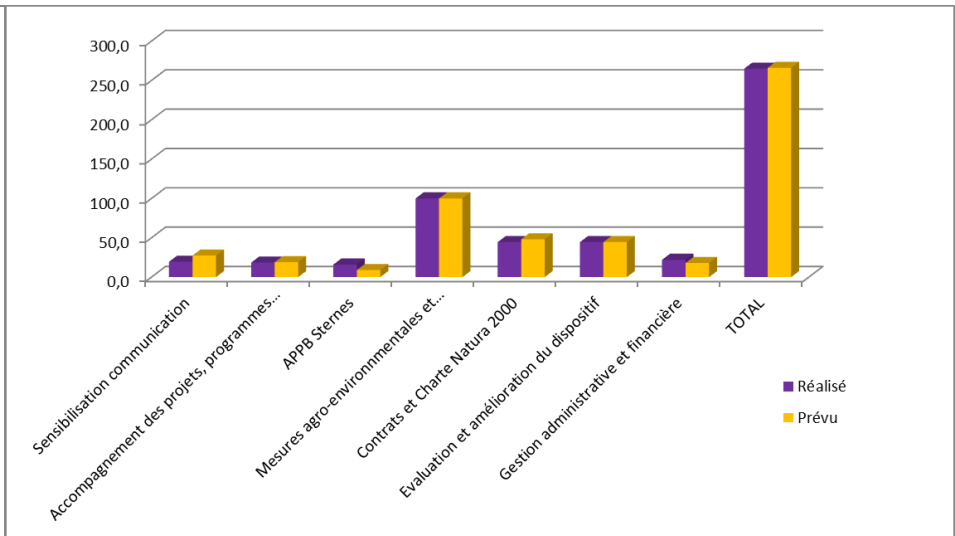
1. Bilan temporel 2021-2022.....	3
2. Sensibilisation et communication.....	4
3. Veille et appui technique.....	5
4. Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion.....	6
4.1. Mesures agro-environnementales et climatiques.....	6
4.2. Contrats et Charte Natura 2000.....	8
5. Évaluation et amélioration du dispositif.....	9
6. Gestion administrative et financière.....	10
Annexe : articles parus concernant les sites Natura 2000.....	11

1. Bilan temporel 2021-2022

L'année 2021-2022 correspond à la première année du marché d'animation 2021-2024. Elle s'étend du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022. La finalisation de certaines actions a nécessité d'y adjoindre un avenant courant jusqu'à fin octobre en parallèle de la tranche 2022-2023.



Proportion du temps consacré par action de l'animation des sites Natura 2000 sur la tranche 2021-2022



Comparaison entre temps réalisé et prévu sur la tranche 2021-2022

2. Sensibilisation et communication

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner
Création et diffusion de supports de communication sur les sites Natura 2000	Réalisation d'une plaquette de présentation des sites Natura 2000 à destination du grand public.	CEN CVL	5.5	5.5	-	Edition de la plaquette. Diffusion de la Gazette n°6 et de la plaquette.
		CEN B	10	10		
Information et sensibilisation auprès des élus, acteurs et usagers	<p>Une seule rencontre spécifique à cette action avec l'équipe de la SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Autun). Autres rencontres non réalisées dans un axe uniquement d'information et de sensibilisation mais via différentes thématiques. Exemples : rencontre de l'animateur du GABB18 (Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamiques du Cher), du maire de Marzy, de l'association de pêche de Soulangis.</p> <p>Action peu mise en œuvre cette année. Le temps alloué à l'animation Natura 2000 non consommé sur cette action a été reporté sur d'autres actions plus chronophages lors de cette tranche : accompagnement des projets, programmes et travaux, appui technique pour la protection des Sternes, montage de contrats et chartes, suivi annuel du fonctionnement des annexes hydrauliques.</p>	CEN CVL	6	1.5	Nombre d'acteurs rencontrés : 5 (dont 2 collectivités)	Poursuite de la disponibilité auprès des acteurs du territoire. Utilisation de la plaquette nouvellement créée pour développer cette action.
		CEN B	3	0		
Communication auprès des médias	<p>2 articles recensés dans la presse (cf. Annexe) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet de nouveau puits de captage Bourges Plus sur les sites Natura 2000 et la réserve naturelle nationale du Val de Loire ; - Inondation partielle de l'île aux Sternes à Nevers en APPB et le sauvetage d'oisillons transférés à l'Hôpital Faune Sauvage (structure agréée pour recueillir des animaux sauvages en détresse). <p>Action peu mise en œuvre cette année. Le temps alloué à l'animation Natura 2000 non consommé sur cette action a été reporté sur d'autres actions plus chronophages lors de cette tranche : accompagnement des projets, programmes et travaux, appui technique pour la protection des Sternes, montage de contrats et chartes.</p>	CEN CVL	3	1	Nombre d'articles recensés parus dans la presse / reportages : 2	Mise à jour du dossier de presse, du communiqué de presse type et de la liste de contacts. Communication auprès des médias lors des événements sur les sites Natura 2000

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre »

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

3. Veille et appui technique

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Accompagnement des projets, programmes, travaux	Suivi des projets en fonction des demandes des acteurs et dans le cadre du partenariat étroit avec les services de l'État instructeurs des demandes. Adaptation de l'accompagnement aux besoins. Exemples de projets suivis soumis à évaluation des incidences : Course Loire 725, Voie verte à Cosne-Cours-sur-Loire ; Exemple d'autres projets suivis : labellisation Ramsar du Val d'Allier de Vichy au Bec d'Allier, Plan paysage du Sancerrois. L'expertise technique du Cen Bourgogne n'a pas été requise cette année pour cette action. Les temps alloués au Cen Bourgogne ont donc été reportés sur des actions plus chronophages : APPB Sternes, suivi annuel du fonctionnement des annexes hydrauliques.	CEN CVL	17	18.5	Nombre de projets suivis / réponses à sollicitations des services instructeurs / participation à des réunions sur des programmes, plans ou projets : 16 Nombre de projets suivis soumis à évaluation des incidences Natura 2000 : 25	Poursuite du suivi des projets, plans et programmes et de la disponibilité auprès des services instructeurs et des acteurs des sites Natura 2000.
		CEN B	2	0		
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) Sternes	Participation à la réunion des acteurs concernés organisée par la DDT58 2022 : 3 zones de nidification retenues dans l'APPB annuel : (Fourchambault, La Celle-sur-Loire & Nevers). Crues de juin ayant inondées totalement les deux premiers sites et une grande partie du dernier. Les crues printanières ont accentuées le temps humain nécessaire à la pose et dépose des panneaux dans un contexte où les structures animatrices ont été plus mobilisées que les autres années sur cette action et ce malgré la participation des structures qui s'y impliquent depuis plusieurs années.	CEN CVL	6	8	Nombre de sites de reproduction protégés par l'arrêté en 2022 : 3	Mise en œuvre de l'ensemble des actions inhérentes à la mise en place de l'APPB annuel en maintenant et développant le réseau d'acteurs impliqués. Organisation d'un moment convivial pour tous les participants en lien avec la LPO Bourgogne-Franche Comté et Nature Nièvre. À partir de 2023, le service subdivision gestion de la Loire de la DDT58 ne pourra plus intervenir sur la pose et dépose des panneaux. La problématique de temps des structures animatrices devra donc être solutionnée, soit avec l'implication d'autres acteurs du territoire, soit avec une augmentation du temps des structures animatrices dévolu à cette action.
		CEN B	3	8		

4. Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

4.1. Mesures agro-environnementales et climatiques

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Démarchage des contractants	MAEC 2020 (engagements de 5 ans) : Accompagnement des exploitants engagés sur 5 ans en 2020 : réponses aux questions, réalisation des mises en défens annuelles et modification si besoin.	CEN CVL	25	25	Engagements 2022 (estimatifs) MAEC localisées : 52 exploitants / 1907 ha MAEC systèmes : 28 exploitants / 2689 ha	Animation des MAEC 2023 auprès des exploitants du territoire. Au vu du nombre d'exploitations concernées et des nouveautés dans le dispositif, cette action sera très chronophage sur la prochaine tranche
	MAEC 2022 : Accompagnement des exploitants pour un ré-engagement du 15 mai 2022 au 15 mai 2023 dans l'attente de la nouvelle Politique agricole commune. Prise des contacts des nouveaux exploitants potentiels en vue de 2023.	CEN B	1	0		
Diagnostic des exploitations	MAEC 2022 : Les diagnostics réalisés en 2021 ont été rédigés de manière à les rendre valides pour les engagements 2022, seules quelques actualisations ponctuelles ont été réalisées. MAEC 2023 : Évolution des diagnostics parcellaires pour les MAEC localisées à des diagnostics d'exploitations pour les MAEC localisées et systèmes. Cumulé au grand nombre d'exploitants qui arrivera en fin d'engagement le nombre de diagnostics à réaliser en 2023 sera potentiellement très élevé. Malgré une absence de visibilité sur le contenu des diagnostics pour 2023, les relevés de terrain ont été réalisés sur 30 exploitations pour prendre un maximum d'avance sur la charge de travail démesurée que constituera la réalisation des diagnostics 2023.	CEN B	40	40	Nb d'exploitations ayant eu des parcelles engagées en MAEC diagnostiquées : 30	Diagnostics des exploitations en vue de l'engagement des exploitants volontaires aux MAEC en 2023. Cette action représentera une charge de travail potentiellement disproportionnée en 2023.
Montage administratif des dossiers et assistance aux agriculteurs	Échanges avec les services Économie agricole des DDT18 et 58 lors de l'instruction des dossiers 2020. Accompagnements des agriculteurs suivants les besoins et demandes. Exemples : rencontre d'un exploitants suite à la reprise de parcelles d'un autre agriculteur, réponses à diverses interrogations (cahier des charges, problématiques liées à la sécheresse, etc.). Accompagnement des éleveurs en pastoralisme.	CEN CVL	27	27	-	Accompagnement de l'ensemble des exploitants engagés en MAEC. Poursuite des travaux inhérents au montage du PAEC pour 2023 : réunions de concertation auprès d'un panel d'exploitants, rédaction des dossiers sur chaque région, estimatifs d'engagement.
		CEN B	7	8		

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre »

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

	<p>Écriture du PAEC 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bourgogne-Franche Comté : rédaction du PAEC ; - Centre-Val de Loire : pas de PAEC demandé mais réalisation d'estimatifs d'engagements <p>PAEC 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réponse à un appel à manifestation d'intérêt en région Centre-Val de Loire et en Bourgogne-Franche Comté pour obtenir des compléments budgétaires nécessaires à la réalisation des diagnostics écologiques et à la participation de la Chambre d'agriculture du Cher pour l'animation de la MAEC Climat – Bien-être animal – Autonomie fourragère – élevage d'herbivores ; - Participation aux réunions de montage de la nouvelle PAC, avis sur les impacts de sa mise en œuvre notamment sur les plafonds et montants de mesures ; - Participation aux comités techniques pour la construction du projet agro-environnemental et climatique (PAEC), début de définition des mesures et premiers estimatifs. 					
--	---	--	--	--	--	--

4.2. Contrats et Charte Natura 2000

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Montage/signature de contrats et Charte Natura 2000	<p><u>Contrats Natura 2000 :</u> 4 contrats en cours de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ile du Bar de la plage (La Charité-sur-Loire, porté par la commune) : dernière année de travaux, début des réflexions pour la suite de la gestion ; - Sentier du Ver-Vert (Nevers, porté par la commune) : accompagnement de la gestion pastorale ; - Espace naturel sensible du Bec d'Allier (Gimouille, porté par le Conseil départemental de la Nièvre) : accompagnement de la gestion pastorale et des problématiques liées au chardon et aux dégâts occasionnés sur une pelouse par les sangliers sur une pelouse en cours de colonisation par du Genêt; - Étang de Marvy (Neuvy-sur-Loire, porté par la Fédération des chasseurs de la Nièvre) : accompagnement de la gestion et notamment du report en 2022 de la restauration des roselières et des berges de l'étang ; <p>1 contrat en cours de montage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restauration expérimentale d'une prairie d'intérêt communautaire (Cosne-Cours-sur-Loire, porté par la commune). <p>Étude de 3 projets de contrats. Suivi des éleveurs qui pratiquent le pastoralisme sur les sites Natura 2000.</p>	CEN CVL	31	33	Contrat en cours de réalisation : 4 Contrats en cours de montage : 1 Projets de contrats étudiés ou en cours d'étude : 3	<p><u>Contrats Natura 2000 :</u> Accompagnement des contrats en cours, suivi des modalités de mise en œuvre en 2023 et si possible montage de nouveaux projets dès 2023 où pour 2024.</p> <p><u>Charte Natura 2000 :</u> Absence d'animation active du dispositif auprès des propriétaires privés, mais réponse à toute demande d'information à ce sujet. La Charte, qui reste un outil opérationnel malgré le contexte, pourra être présentée aux communes des sites Natura 2000.</p>
	<p><u>Charte Natura 2000 :</u> Absence de démarchage actif du fait de la faible part de remboursement par l'État de la part communale de la TFNB aux communes. Aucune demande d'informations n'a été émise à ce sujet.</p>	CEN B	17	11.5		

5. Évaluation et amélioration du dispositif

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Suivi de l'évolution du site, bilan des actions menées, de leur pertinence	Rédaction du rapport d'activité annuel : point sur les actions menées et les suites à donner, bilan temporel.	CEN CVL	1.5	1.5	Nombre de rapport annuel rédigé : 1	Rédaction d'un rapport d'activité pour la prochaine tranche d'animation 2022-2023
Suivi annuel de la reproduction des Sternes naines et pierregarin	5 zones de nidification détectées : <ul style="list-style-type: none"> - La Marche : 2 couples de Sterne Pierregarin avec échec de la couvaison suite à dérangement humain avec un chien ; - La Charité-sur-Loire : échec de couvaison lié aux crues des 9 et 29 juin ; - Fourchambault / Cours-les-Barres (APPB) : 2 couveurs de Sterne naine et 8 couples nicheurs de Sternes Pierregarin avec observation de poussins. Ilot entièrement recouvert par la montée des eaux du 28 juin ; - La Celle-sur-Loire / Léré (APPB) : au moins 16 couveurs de Sterne Pierregarin et 17 de Sterne naine. Ilot entièrement recouvert par les eaux le 29 juin, emportant à minima 85 poussins de Sternes Pierregarin et 25 poussins de Sternes naines ; - Nevers (APPB) : au moins 45 couples de Sternes Pierregarin et 26 de Sternes naines avec éclosions de poussins. Ilot englouti quasiment dans son intégralité lors de la crue du 29 juin. Seuls quelques poussins situés au niveau le plus de l'île ont survécus. 	CEN B	15	13	Tableur de suivi complété	Poursuite du suivi en 2023.
Suivi annuel des libellules Gomphidés	7 mailles suivies, dont deux au sein de la réserve naturelle nationale du Val de Loire	CEN B	20	10		Rapport du suivi 2022 à rédiger sur la prochaine tranche. Nouvelle année de suivi en 2023.
Suivi annuel du fonctionnement des annexes hydrauliques	Le suivi des piézomètres effectué en début de tranche a révélé plusieurs dysfonctionnements majeurs qui ont été résolus : recalibrage, repositionnement, vérification de l'immersion, reprise des côtes. Cela a induit une surconsommation du temps alloué à ce suivi mais a aussi permis de reprendre les relevés.	CEN B	5	18	Nb de piézomètres relevés : 6	Relevés et archivage des mesures piézométriques et de température en 2022-2023. Début d'analyse des données antérieures et de l'année en cours.
Veille des sites de nidification des rapaces, échassiers et de leurs effectifs nicheurs	2 jeunes à l'envol sur une zone de nidification du Balbuzard pêcheur.	CEN B	3	2		Poursuite de la veille. Recueil des données auprès des organismes partenaires.

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre »

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

6. Gestion administrative et financière

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner
Animation de territoire et suivi de l'animation	<p>Organisation et animation du comité de pilotage annuel (4/10/2021 – La Charité-sur-Loire): bilan temporel et budgétaire de l'année passée, point sur les actions menées. Présentation d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projection du film 'Bords de Loire, entretien respectueux de la biodiversité, commune de La Marche (réalisation DDT58) et échanges avec deux élus de La Marche et le service subdivision gestion de la Loire de la DDT ; - Focus sur les démarches de labellisation Ramsar du Val d'Allier de Vichy au Bec d'Allier – intervention du Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier. <p>Suivi administratif de l'animation. Les changements de personnels au sein des équipes du Cen Bourgogne a généré un temps plus important que la normale consacré à l'animation du territoire et au suivi de l'animation.</p>	CEN CVL	9	9	<p>Nombre de participants au comité de pilotage : 45</p> <p>Nombre de structures membres du comité de pilotage représentées : 43</p>	<p>Organisation et animation du comité de pilotage 2022-2023. Remplissage du logiciel SIN2 avec les actions mises en œuvre dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000.</p>
		CENB	4	8		
Relation avec les services de l'État	<p>Échanges réguliers avec les services de l'État : DDT58, maître d'ouvrage de l'animation : point téléphoniques sur des questions thématiques, réunions d'étape. Questions thématiques ponctuelles auprès de la DREAL Bourgogne-Franche Comté et du service Biodiversité de la DDT18.</p>	CEN CVL	3	3	<p>Nombre de réunions avec les services de l'État : 1</p>	<p>Poursuite des échanges réguliers avec la DDT58. Adaptation des modalités de suivi de l'animation avec le maître d'ouvrage lorsque cette mission aura été transmise à la Région Bourgogne-Franche Comté. Suivant les possibilités, participation aux journées d'échanges organisées par les DREAL Bourgogne Franche-Comté et Centre-Val de Loire, ainsi qu'à des journées d'échanges techniques selon les thématiques abordées et leur corrélation avec les actions du document d'objectifs.</p>
		CEN B	2	2		

Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre »

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

ENVIRONNEMENT ■ Le champ captant de Herry représente 38 % de l'eau potable consommée par l'agglomération de Bourges

Eau potable : anticiper et sécuriser

Sur la commune de Herry, en bord de Loire, Bourges plus anticipe la création d'un quatrième puits, afin de sécuriser l'alimentation de l'agglomération en eau potable.

Marie-Claire Raymond

marie-claire.raymond@centrefrance.com

L'agglomération de Bourges s'alimente en eau potable, en partie depuis l'île du Lac, à Herry, dans l'est du département. « On exploite ici, dans la réserve naturelle Val de Loire, un champ captant de trois puits, explique Irène Félix, présidente de Bourges plus. L'un d'eux est menacé par l'érosion des rives de Loire. »

« Une eau de belle qualité »

Afin d'anticiper une possible fermeture de ce puits dans dix ans ou plus, l'agglomération de Bourges travaille en ce moment à la création d'un quatrième puits. Le forage permettrait de maintenir la production d'eau potable du champ captant de Herry, qui représente 38 % de l'eau potable consommée par les habitants de l'agglomération.

« C'est une eau de belle qualité, protégée par le



LOIRE. Irène Félix, présidente de Bourges plus, a présenté le projet sur l'île du Lac.

statut d'espace naturel du site, poursuit Irène Félix. Le champ captant du Porche, à Bourges, subit l'impact des activités agricoles. Celui de La Chapelle-Saint-Ursin, des activités humaines et industrielles. Ici, à Herry, on a une chance extraordinaire, même si cela nécessite un

dialogue, puisque nous sommes dans un site naturel protégé. La démarche de création d'un nouveau puits est très longue. Nous anticipons. »

En ce moment, sur le site, Bourges plus assure la maintenance des pompes. « En même temps, nous débroussaillons, afin de

poursuivre les études préalables, en vue de la création de ce quatrième puits, détaille Magaly Santini, hydrogéologue, co-responsable, avec Joël Jonard, du service production d'eau potable à Bourges plus. La difficulté, c'est qu'on se trouve sur un bras secondaire de la Loire. Il faut

donc intervenir en période de basses eaux, entre mi-août et fin octobre. »

Le projet de création de ce quatrième puits est porté par l'agglomération de Bourges depuis longtemps. Un forage de reconnaissance a eu lieu en 2013. « La sécurisation en eau potable, c'est important pour moi, et je me suis beaucoup exprimée sur un autre point de captage, dans Bourges, à côté du supermarché Carrefour, rappelle Irène Félix. On a besoin de plusieurs points de captage, afin que l'un puisse prendre le relais en cas de problème. »

« On est en capacité de dire "attention" »

Le champ de captage d'Herry se situe dans une réserve naturelle cogérée par le Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire et celui de Bourgogne. « Elle est intégrée au site Natura 2000 Loire Allier entre Cher et Nièvre », précise Nicolas Pointecouteau, chargé de mission au Conservatoire

d'espaces naturels de Bourgogne. « Face à la demande en eau des collectivités locales, poursuit-il, il y a une vigilance à avoir sur la quantité d'eau à capturer. Car c'est autant d'eau en moins pour garantir la mise en eau de chéneaux secondaires, de petites mares... Autant de garants de la biodiversité. Sur la réserve, il y a les champs captants de l'agglomération de Bourges, le puits qui alimente la commune de Herry, ceux de la Charité-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Tracy-sur-Loire. Cela sur vingt kilomètres. Il faut s'imaginer que c'est pareil sur toute la Loire. Si cela altère le fonctionnement des zones humides, s'il y a un impact des captages sur la biodiversité, on est en capacité de dire "attention". »

L'enveloppe financière des travaux (création du forage, de l'équipement, du raccordement et de la création du chemin d'accès) a été estimée à 1.800.000 euros HT. À cela, s'ajoutent 79.000 euros HT de suivi réglementaire et l'élaboration des dossiers d'autorisation. Et une mission de maîtrise d'œuvre pure de 78.000 euros HT. ■

LOIRE ■ Menacés par la crue, des oisillons ont été amenés en centre de soins

Des poussins sauvés des eaux

Il a suffi de quelques minutes, hier dans l'après-midi, pour que des poussins de sternes soient "évacués" de leur île, avant que la crue de Loire ne les emporte.

Laure Brunet
laure.brunet@centrefrance.com

Lopération "sauvetage" des oisillons de sternes n'était pas programmée, hier dans l'après-midi. En allant récupérer les panneaux indiquant la protection de ces oiseaux, des membres des conservatoires des espaces naturels de Bourgogne et du Centre-Val de Loire ont recueilli des poussins que la crue de la Loire était en train d'emporter.

Les oisillons (29 sternes et 5 petits gravelots) ont ensuite été pris en charge par des bénévoles de la LPO Bourgogne-Franche-Comté et amenés à l'hôpital Faune sauvage-Centre France de La Guerche-sur-l'Aubois, où, en fonction de leur taille, ils resteront quelques jours ou quelques semaines.

Cette opération a donc été spontanée. Le temps administratif n'étant pas celui de l'eau de la crue, il a fallu que la LPO pare au



NATURE. Les sternes sont de plus en plus menacées par les crues tardives de la Loire. PHOTO CHRISTOPHE MASSON

plus pressé. La Dréal, service de l'État, qui doit initialement donner le feu vert, a été prévenue hier, dans la foulée du départ des poussins.

Ces oiseaux, une fois sachant voler et se nourrir, seront relâchés dans leur milieu naturel. « Chez les sternes, il n'y a pas forcément un grand apprentissage des adultes », expliquait la LPO BFC, ce qui donne plus de chance de survie des oiseaux qui seront relâchés prochainement.

Également sur place pour compter les oiseaux, l'association Nature Nièvre ne pouvait que déplorer cette crue tardive, indiquée par le site Vigicrues. Une montée des eaux ligériennes, due aux fortes pluies et aux orages, qui empêche les sternes de faire une "ponte de remplacement".

En début d'après-midi, l'île de Fourchambault, autre lieu de nidification des sternes, était entièrement sous l'eau.

L'île de Nevers devait

connaître le même sort, dans la nuit passée.

C'est la quatrième année consécutive que les sternes connaissent des épisodes très préoccupants pour leur survie. « L'année dernière, aucune sterne n'avait pu mener à bien sa reproduction dans le département », indiquait Nature Nièvre.

À 16 h, hier, Nature Nièvre comptait 37 sternes pierregarins, dont 10 poussins ; 29 sternes naines dont 11 poussins et 6 petits gravelots et leurs poussins.

Le manque de crues hivernales vient amplifier ce phénomène, comme le détaille la LPO : « La végétation s'installe, sur tout le cours de la Loire. Il y a donc moins d'îlots mobiles, donc moins de possibilités d'habitats pour les oiseaux ». ■

■ PÊCHEURS

Appel. L'hôpital Faune sauvage lance un appel aux pêcheurs pour qu'ils puissent fournir des petits poissons de Loire (de 6 à 7 cm) aux poussins déposés par les bénévoles de la LPO. ■